



Les trois C de la colère p. 4 et 5

Alors que la seconde session des E3C s'ouvrira en avril, enseignants et élèves de classes de première peinent à se remettre de la première session de février.

Coronavirus p. 7

L'épidémie de Covid-19 est arrivée en France. Quelques conseils pour faire « barrière » au virus. Toute l'info sur les sites de la Ville et de l'État.

La ville qui danse p. 18 et 19

Un danseur professionnel initie les écoliers stéphanois à la danse spontanée. Grâce à une méthode originale, il leur fait interpréter *Pierre et le Loup*.

Du bois dont on fait l'éco-construction

Les normes environnementales se renforcent dans le bâtiment. L'utilisation de matériaux naturels tels que le bois, la paille, le chanvre ou la ouate de cellulose est de plus en plus visible dans la construction. **p. 10 à 13**



PODCAST

Des combattantes pour le 8 mars

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la rédaction du *Stéphanois* présente une série de podcasts (enregistrements sonores à écouter sur le web) intitulée « Les Combattantes ». À travers les témoignages de Khadija Rabti et de Sofia Stella, découvrez comment ces femmes se battent au quotidien pour mener leur vie sur tous les fronts.

SUR SAINTETIENNEUROUVRAY.FR, rubrique « Les actualités », puis « Les podcasts ».



PHOTO D'ARCHIVE L.S.



CULTURE

Pêle-mêle : le nouveau rendez-vous du conservatoire

Chaque mercredi précédant des vacances scolaires, les élèves et les enseignants du conservatoire accueillent le public pour un moment de musique et/ou de danse aux faux airs de joli désordre. Ce rendez-vous est construit sur le principe d'un pêle-mêle de morceaux de musique. « *Les pêle-mêle du conservatoire sont des auditions qui mélangent différentes disciplines et qui permettent aux artistes en herbe de l'établissement de s'exprimer avec le bel enthousiasme qu'on leur connaît* », explique Lucie Brière, directrice du conservatoire de musique et de danse. Les prochains « Pêle-mêle du conservatoire » auront lieu mercredis 8 avril et 1^{er} juillet à 18 h à la salle Raymond-Devos de l'espace Georges-Déziré.

PLUS D'INFOS Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 89.



PHOTO É. B.

CULTURE

Des vacances hip-hop

Durant les vacances scolaires, deux stages gratuits dédiés à la culture hip-hop – l'un autour de la danse et l'autre autour du graff – se sont déroulés à l'initiative du Rive Gauche et en partenariat avec le centre socioculturel Jean-Prévost. Le stage de danse était assuré par le danseur-chorégraphe Bouba Landrille Tchouda, en résidence au Rive Gauche.

WWW. ARTICLE À LIRE SUR SAINTETIENNEUROUVRAY.FR, rubrique actualités.



ÉLECTIONS

Aux urnes, citoyens !

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars (en cas de second tour), de 8 h à 18 h. Les électrices et les électeurs inscrits peuvent voter même s'ils n'ont pas sur eux leur carte électorale. Une pièce d'identité suffit. Le bureau et le lieu de vote sont indiqués sur la carte d'électeur. En cas de perte, il est possible de connaître son lieu de vote en consultant le Répertoire électoral unique sur Service-Public.fr.



CAMPUS

Curieuse balade

Pendant les congés scolaires, des habitant-e-s ont découvert les trésors techniques et naturels du campus du Madrillet. À l'initiative de la Ville et de l'association Campus science et ingénierie, ces curieuses et curieux ont goûté aux étonnants secrets des labos de sciences.

www.saintetiennedurouvray.fr ARTICLE À LIRE SUR SAINTETIENNEUROUVRAY.FR, rubrique actualités.



À MON AVIS

Coronavirus : la Ville mobilisée

Le coronavirus se répand comme une traînée de poudre sur la planète. Après l'Asie, l'Europe est à son tour touchée. La France n'échappe pas à cette épidémie. Pour la Ville, il est indispensable d'informer correctement les habitants. Pour cela, j'ai sollicité les services de l'État pour que nous ayons, au niveau de la ville, toutes les informations en temps et en heure. Dans le même temps, la Ville se mobilise depuis le début de ce fléau. Quotidiennement, des réunions de crise sont organisées au sein des services municipaux afin de mettre en place les dispositifs nécessaires permettant de protéger le plus possible nos habitants et nos agents. Cette situation sanitaire en constante évolution nécessite une attention rigoureuse de chacune et chacun.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Stéphane Nappez, Nicolas Gaillard, Céline Lapert. **Secrétariat de rédaction :**

Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

ÉDUCATION

Épreuves en continu...

La première session des épreuves communes de contrôle continu (E3C) du nouveau baccalauréat s'achève en mars. La seconde session débutera en avril. Mais la pression n'est pas retombée...

Les coulisses de l'info

Que se passe-t-il dans les lycées ? Selon les profs, ce serait la fin du bac, la fin d'une éducation égalitaire. Selon les autorités académiques et ministérielles, ce serait tout l'inverse. La rédaction a essayé d'y voir clair...

Les élèves des classes de premières générales et techniques ont essuyé les plâtres de la réforme du lycée et du bac. Entre janvier et mars, ils ont été convoqués à des épreuves de langues, d'histoire-géo et de maths (pour la voie technologique seulement). Mais ces épreuves communes de contrôle continu, dites E3C, se sont déroulées dans « *un climat difficile* », reconnaît-on au rectorat de Normandie, à Caen, où l'on minimise néanmoins ce que des enseignants présentent comme une fronde massive. « *Dans les 134 lycées de l'académie, les choses se sont en moyenne bien passées. Dans 10 % des lycées, en revanche, il y a eu des manifestations et des tensions et seulement quatre épreuves annulées.* » assure le rectorat.

Son de cloche très différent du côté du collectif de professeurs « Stop Bac Blanquer Stop E3C » qui a cartographié, dans l'académie normande, une trentaine de lycées où les épreuves ont été perturbées lors de cette première session. Parmi eux,

les quatre lycées de la rive gauche. Le collectif y recense des grèves des surveillances et des corrections, un « déclenchement d'alarme incendie et épreuves commencées en retard » (Les Bruyères, le 20 janvier) et une « présence policière » (Sembat, le 20 janvier). Au lycée Blaise-Pascal (Rouen Saint-Sever), le collectif signale que « 40 élèves n'ont pas composé ». Information confirmée par Élisabeth Lechevallier, présidente de la FCPE 76 (lire ci-contre).

Des zéros et des impasses

Au lycée Les Bruyères, Corentin*, un élève de première générale, assure qu'il n'a pas pu composer en histoire-géo, le 20 janvier : « *J'ai essayé de me renseigner auprès de l'administration pour les rattrapages mais on ne me dit rien. Je n'ai aucune nouvelle. Si j'ai un zéro je vais peut-être pouvoir rattraper...* » Telles sont en effet les craintes des élèves et des parents même si, là encore, le Rectorat se veut rassurant : « *A priori, tous les élèves qui ont voulu repasser les épreuves l'ont pu.*





Au lycée Le Corbusier de Saint-Étienne-du-Rouvray, seule une vingtaine d'élèves de première sont concernés par les E3C. Mais leurs professeurs redoutent que la filière générale et technique ne disparaisse à court terme.

La rectrice a demandé aux chefs d'établissement d'étudier les situations au cas par cas avec bienveillance. Mais la règle du zéro reste appliquée aux élèves qui ne se présentent pas, sauf maladie. »

Un sentiment là encore que nombre d'enseignants ne partagent pas : « *La liberté pédagogique va se réduire à du cours magistral, alerte Mathilde*, une professeure stéphanaise, fini les débats, les jeux de rôles, les questions approfondies par des œuvres, des films... Il faut se dépêcher car les E3C commencent dès la mi-janvier mais ces épreuves n'ont pas grand-chose de "continu" en réalité. Elles ont lieu deux fois par an et comptent pour 30 % de la note globale du bac. »*

Iniquité et inégalité

Et encore, le prof n'a pas toujours eu le temps de préparer ses élèves, comme le déplore cette autre élève des Bruyères : « *En géo, nous avons eu un sujet sur les métropoles françaises or nous ne les avons pas encore abordées en classe ! On s'est tous plantés ! »*

Mais au-delà de ces « ratés », c'est l'« *iniquité totale* » du nouveau bac que dénonce Élisabeth Lechevallier de la FCPE 76 : « *Sur la même ville, entre deux lycées côte à côte, les élèves ne sont plus jugés de la même façon.* » Patrice Vibert, professeur de philosophie au lycée Sembat et membre du collectif Stop Bac Blanquer parle quant à lui de « *rupture d'égalité de traitement* ». Et les deux de signaler que sur Parcoursup, la plateforme d'orientation post-bac, « *tout est anonymisé sauf le lycée d'obtention du bac, ce qui va évidemment jouer en défaveur des jeunes issus de lycées mal cotés, même s'ils sont méritants* ».

Le 24 février, sur l'antenne de la radio France Culture, le philosophe Marcel Gaucher qualifiait la réforme Blanquer de « catastrophe ambulante dans la manière dont elle a été conçue » et la décrivait comme « une usine à gaz hallucinante ». La deuxième session des E3C débutera en avril... ■

* Les prénoms ont été modifiés.

INTERVIEW

Un bac « délit d'initié »

Élisabeth Lechevallier est présidente de la Fédération des conseils de parents d'élèves de Seine-Maritime (FCPE 76).

Pourquoi la FCPE est-elle contre les E3C ?

Avec les E3C, le ministre Jean-Michel Blanquer nous avait vendu un contrôle continu, nous n'étions pas contre. Mais ces E3C n'ont rien à voir avec un contrôle continu, cela s'apparente plutôt à un bachotage continu. Sur les deux années de première et de terminale, les élèves auront à passer entre 20 et 25 épreuves. Cela va générer un stress permanent chez les jeunes. Ils le disent eux-mêmes. De plus, cette réforme semble totalement improvisée. On ne devrait pas demander à des élèves de première de servir de cobaye !

Et la réforme du lycée ?

On ne peut pas dissocier la réforme du bac de celle du lycée et des programmes. Les élèves doivent désormais choisir trois spécialités en première. Ils en abandonneront une en terminale. Chaque lycée doit donc choisir au minimum trois spécialités sur les douze existantes. Cela veut dire que dans la même ville, les élèves n'auront pas les mêmes possibilités de choix en fonction de leur lycée de secteur. Le ministère nous dit qu'un élève peut choisir une spécialité qui n'est pas dans son lycée mais dans la réalité ça s'avère souvent matériellement impossible.

Quelles conséquences sur le post-bac ?

La conséquence, c'est qu'il y aura ce que l'on pourrait qualifier de « délit d'initié ». Avec la disparition des filières ES, S et L, il y a désormais les familles qui sauront quelles spécialités choisir pour obtenir la meilleure formation dans le supérieur et celles qui ne le sauront pas. Il y aura les familles qui pourront déménager pour aller dans le bon lycée et celles qui ne le pourront pas...

SOLIDARITÉ

Une seconde vie aux objets

Le centre socioculturel Georges-Brassens a mis en place une boîte à dons en septembre 2019. Elle permet à chacun de récupérer ou déposer des objets, vêtements, jeux...

DEPUIS QUELQUES MOIS, UNE BOÎTE À DONS EST INSTALLÉE DANS L'ENTRÉE DU CENTRE SOCIOCULTUREL GEORGES-BRASSENS, NON LOIN DE LA BOÎTE À LIVRES. Impossible de ne pas la remarquer. « C'est un vieux congélateur que nous avons récupéré aux encombrants. Nous l'avons nettoyé et il a été graffé et bombé, avec l'aide d'un intervenant, lors de la fête Septembre ensemble qui avait pour thème le récup'art », explique Kelly Crevel, agente d'animation familiale au centre.

Un geste pour l'environnement

Sac, CD, DVD, jeu d'échecs, vêtement, jouet, téléphone fixe ou même imprimante... Chacun peut déposer ou prendre ce qu'il veut. « Tout à l'heure, une mère et sa fille sont reparties avec un sac à main qui leur plaisait. Des usagers demandent encore l'autorisation de se servir, ce n'est pas naturel pour eux mais ça va devenir une habitude avec le temps », poursuit Kelly Crevel.

Ce n'est pas parce qu'un objet n'a plus d'utilité qu'il part systématiquement à la poubelle. « La boîte à dons permet d'être



Jeux, téléphone ou vaisselle... Le contenu de la boîte à dons change souvent.

éco-responsable, de faire du tri. C'est dommage de jeter, ce n'est pas toujours cassé, ce n'est pas toujours en panne, souligne Sofia Stella, assistante maternelle. On fait plaisir aux gens qui en ont besoin et on donne le bon exemple aux enfants. »

Les objets sont très régulièrement renouvelés. Et comme le centre socioculturel n'a

pas de possibilité de stockage, ceux qui ne trouvent pas preneur au bout d'un mois sont donnés à l'Association du centre social de La Houssière (ASCH) et proposés à la vente lors de foires à tout. ■

INFOS Centre socioculturel Georges-Brassens, 2 rue Georges-Brassens. Renseignements au 02.32.95.17.33.

SERVICE NATIONAL

Le lycée Le Corbusier, base du SNU

Le service national universel (SNU) est désormais étendu à l'ensemble du territoire français. Pour la Seine-Maritime, le lycée Le Corbusier a été choisi pour être le lieu où séjourneront 200 jeunes volontaires originaires d'autres départements, entre le 22 juin et le 3 juillet. Les services de l'État recrutent une trentaine d'encadrants « disposant d'une expérience concrète dans l'encadrement des mineurs ». Les candidats ont jusqu'au 20 mars pour transmettre leur CV et lettre de motivation à l'adresse : ddcs-snu@seine-maritime.gouv.fr.

La première étape du SNU, appelée « séjour de cohésion » par le gouvernement, s'adresse aux jeunes filles et garçons dans « l'année qui suit la classe de 3^e ». En Seine-Maritime, les jeunes volontaires de 15 à 17 ans ont jusqu'au 3 avril pour s'inscrire sur la plateforme www.snu.gouv.fr. Constitué en une « brigade » de 600 jeunes, ils et

elles effectueront un « séjour de cohésion » dans un autre département pendant deux semaines.

Les documents officiels présentent le SNU comme « un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire ». Voulu par Emmanuel Macron en 2017 quand il était candidat à l'élection présidentielle, celui-ci le qualifiait alors de « service national de durée courte, obligatoire et universel ».

À terme, le SNU devrait revêtir un caractère obligatoire pour tous les jeunes. Il se déploiera en trois phases entre 16 et 25 ans. Après le « séjour de cohésion » de deux semaines, une « mission d'intérêt général » sera effectuée par le jeune près de chez lui « dans l'année qui suit le séjour de cohésion ». Une troisième étape dite « engagement volontaire » de trois mois minimum se déroulera dans un département au choix entre 16 et 25 ans.



« Lavez-vous les mains régulièrement », conseille le ministère de la Santé. Le coronavirus Covid-19 se transmet par voie respiratoire et par contact physique. L'usage d'un gel hydroalcoolique est un bon réflexe.

CORONAVIRUS

Des gestes barrières pour lutter contre l'épidémie

Le coronavirus Covid-19 a été diagnostiqué dans la Métropole le 27 février. L'épidémie progresse en France depuis le 8 février. Il convient de respecter les consignes des autorités sanitaires.

L'agence gouvernementale Santé publique France assure le suivi de la situation épidémiologique du coronavirus Covid-19. En raison de l'évolution quotidienne de la situation, il est impossible d'en faire état dans ces lignes. Les Stéphanois-es sont invité-e-s à se rendre sur le site de la Ville (saintetiennedurouvray.fr) ou de la préfecture de Seine-Maritime afin de prendre connaissance de la progression éventuelle de l'épidémie et des dispositions à prendre au niveau local pour la prévenir et s'en protéger.

Se laver les mains

Le ministère de la Santé indique sur son site plusieurs « gestes barrières » afin de se protéger et de protéger les autres du virus : se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique ; tousser ou éternuer dans son coude ; utiliser les mou-

choirs à usage unique et les jeter ensuite. En cas de maladie, le ministère donne la consigne de rester chez soi, de composer le 15, de ne pas se rendre chez le médecin ou aux urgences. Un masque chirurgical sera délivré sur ordonnance pour les personnes diagnostiquées. L'usage d'un masque est inefficace en l'absence de lavage régulier des mains. En cas de maladie ou de garde d'un enfant malade, l'Agence de régionale de santé (ARS) délivrera un arrêt maladie qui donnera lieu à des indemnités journalières sans jour de carence.

Létalité de 2,3 %

Le ministère de la Santé a activé une plateforme d'information « Nouveau coronavirus ». Elle est accessible au 0.800.130.000. (appel gratuit depuis un poste fixe, 7 jours sur 7, 24h/24). Cette plateforme permet d'obtenir des informations et des conseils « si vous avez voyagé dans une zone où circule

le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé », explique le site ministériel.

« Les coronavirus font partie d'une famille de virus susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies. Chez l'Homme, ces maladies vont du rhume banal à une infection pulmonaire sévère, responsable d'une détresse respiratoire aiguë », indique également le ministère de la Santé.

Selon le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (CDC), pays d'où est partie l'épidémie mondiale, le taux de mortalité (« case fatality ») des personnes malades est de 2,3 %. Selon cette étude chinoise, les données collectées jusqu'au 11 février dernier indiquent que la mortalité dépend de critères d'âge et de santé des personnes infectées. Les personnes les plus âgées et celles souffrant d'hypertension, de diabète, de maladies cardiovasculaires et de problèmes respiratoires chroniques sont les plus exposées aux risques de mortalité. ■

ANIMATION

Des courts-métrages locaux



PHOTO : CINÉ SCÈNE LIFE PRODUCTION

Vendredi 20 mars, l'association Ciné Scène Life Production va projeter cinq courts-métrages au cours d'une soirée cinéma au centre socioculturel Georges-Déziré. Cette association stéphanaise a pour but de valoriser le théâtre, le cinéma et son lien social. Ces films ont été réalisés dans l'agglomération rouennaise. L'un d'entre eux, *Captain Bug et le réseau dangereux*, a été tourné à Saint-Étienne-du-Rouvray avec des acteurs et des techniciens stéphanois. « Voir certains lieux de la ville va être amusant pour les habitants. Ce film est une comédie fantastique, une parodie et un hommage aux super-héros des années 1960 comme *Batman* », explique Jonathan Tamion, fondateur de l'association, réalisateur et acteur dans *Captain Bug*. Un spectacle d'improvisation de théâtre est proposé en première partie de cette soirée. Intitulée La séance Ciné Life #1, elle est une étape de plus vers le rêve de Jonathan Tamion : ouvrir un cinéma de quartier à Saint-Étienne-du-Rouvray.

INFOS PRATIQUES La séance Ciné Life #1, vendredi 20 mars à 20 h, centre socioculturel Georges-Déziré, salle Raymond-Devos (ouverture des portes à 19 h 15). Réservations : cinelife76prod@gmail.com ou en message privé sur la page Facebook Ciné Scène Life Production. Entrée : 4 €.



PHOTO : J.-P.S.

LA POSTE

Retards quotidiens...

Un Stéphanois a reçu 113 fois son journal quotidien hors délai depuis le 25 juillet 2019. La Poste affirme pourtant sur son site que 97 % des journaux sont distribués dans les temps.

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY SERAIT-ELLE LE TRIANGLE DES BERMUDES DE LA DISTRIBUTION POSTALE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE ?

La question se pose à entendre Jonathan T. égrener la longue liste des dates où il n'a pas pu lire le journal auquel il est abonné. « Depuis le 3 décembre, je n'ai reçu *L'Humanité* qu'une seule fois le jour de sa sortie en kiosque. Le journal arrive parfois dans ma boîte aux lettres avec cinq jours de retard ! À ce jour*, j'ai déposé 113 réclamations sur le site de La Poste depuis le 25 juillet 2019. J'ai reçu quelques réponses dont une qui mettait en doute ma bonne foi. Je suis un citoyen privé de son droit à l'information et La Poste ne trouve rien de mieux que de me mentir. » La Poste a en effet adressé à Jonathan un mail en date du 6 décembre pour une réclamation du 3 décembre dans lequel le « Service Clients Courrier » écrit : « À réception de votre sollicitation, j'ai engagé avec mon équipe une surveillance sur l'arrivée de votre publication sur notre plateforme. Il s'avère que votre publication a bien été distribuée dans les délais impartis. » Mauvaise foi, peut-être.

Mais de la part de qui ? Le groupe La Poste affirme sur son site internet que « 97% des titres quotidiens arrivent à bon port dans un délai de J+1 ». Cette mission lui a été confiée par la loi du 2 juillet 1990 qui spécifie que « les réseaux postaux ont une dimension territoriale importante qui permet l'accès universel à des services locaux essentiels ». La distribution de la presse constitue l'un

de ces services locaux essentiels mais le groupe La Poste, qui prétend également sur son site « garantir à l'ensemble des citoyens un accès égal à l'information », ne semble pas reconnaître à ce Stéphanois la

pleine jouissance de sa citoyenneté. Depuis décembre, La Poste ne répond plus à Jonathan qui continue néanmoins de lui signaler des dysfonctionnements quasi-quotidiens. « Les réclamations ont été prises en compte de manière globale, assure-t-on à La Poste. Une enquête va être menée sur l'ensemble des derniers mois afin de comprendre la situation, en termes de distribution comme en termes de traitement des réclamations. » ■

* Le 28 février.

Déni de citoyenneté

Coup dur pour le recyclage

La menace de fermeture qui pèse sur l'usine Chapelle-Darblay fait planer une ombre sur des centaines d'emplois mais aussi sur l'ensemble de la filière française du recyclage papier.

La consommation de papier journal et bureautique baisse en France du fait de la dématérialisation. Mais ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour la planète (lire notre dossier du *Stéphanois* n°270). C'est une mauvaise nouvelle écologique car, malgré cette baisse structurelle de la consommation de papier, l'outil de recyclage hexagonal ne parvient plus à absorber la totalité des 80 % de vieux papiers collectés en France.

En l'absence de repreneur, la fermeture de l'usine de papier journal Chapelle-Darblay de Grand-Couronne pourrait donc asséner un coup supplémentaire à cette filière déjà fragilisée par un marché chinois qui s'est récemment fermé aux exportations européennes de vieux papiers. Selon la Federec, la Fédération des entreprises de recyclage, huit millions de tonnes des vieux papiers collectés en Europe pourraient ainsi ne plus trouver de débouchés. Sur ces huit millions de tonnes, l'excédent français est de 1,7 million de tonnes. « *Chapelle-Darblay*

absorbe chaque année 530 000 tonnes de vieux papiers, soit entre 25 et 30 % du papier collecté en France, explique Arnaud Dauxerre, un cadre de l'usine grand-couronnaise proche de la CGT. Le reste est absorbé par nos concurrents français aux deux tiers et par l'exportation. Mais avec la fermeture du marché chinois, on ne sait plus quoi faire du papier collecté. »

« Aberration économique et écologique »

La fermeture de Chapelle-Darblay pourrait également impacter l'économie locale. Outre les 350 papetiers menacés de licenciement, ce sont des employés de la filière locale du recyclage qui s'interrogent sur leur avenir. « *La fermeture de Chapelle-Darblay est une aberration économique et écologique, affirme Sébastien Léger, directeur de cabinet du Smédar. Si l'usine ferme, il nous faudra trouver d'autres débouchés qui seront moins avantageux et qui nécessiteront forcément de les transpor-*

ter plus loin. En termes de bilan carbone, c'est loin d'être l'idéal ! »

Sur les 8 500 tonnes de papiers collectés par le Smédar chaque année, 6 500 tonnes sont absorbées par Chapelle-Darblay. Avec un coût d'environ 90 euros la tonne, la filière française a vu son chiffre d'affaires chuter de 26 % en 2018. La tonne était à 127 euros en 2011...

Des emplois stéphanois pourraient également ressentir la fermeture de Chapelle-Darblay. Les 30 à 40 salariés de la plateforme de tri de l'entreprise solidaire Nouvelle Attitude, située rue des Cateliers, pourraient perdre une partie de leurs débouchés. Créée en association avec Chapelle-Darblay, La Poste et Prestalis, cette plateforme collecte les journaux et magazines invendus du quart nord-ouest de la France. De source interne, on affirme néanmoins ne pas être trop inquiet. Les papiers jusqu'alors écoulés dans l'usine couronnaise pourraient trouver d'autres débouchés... ■

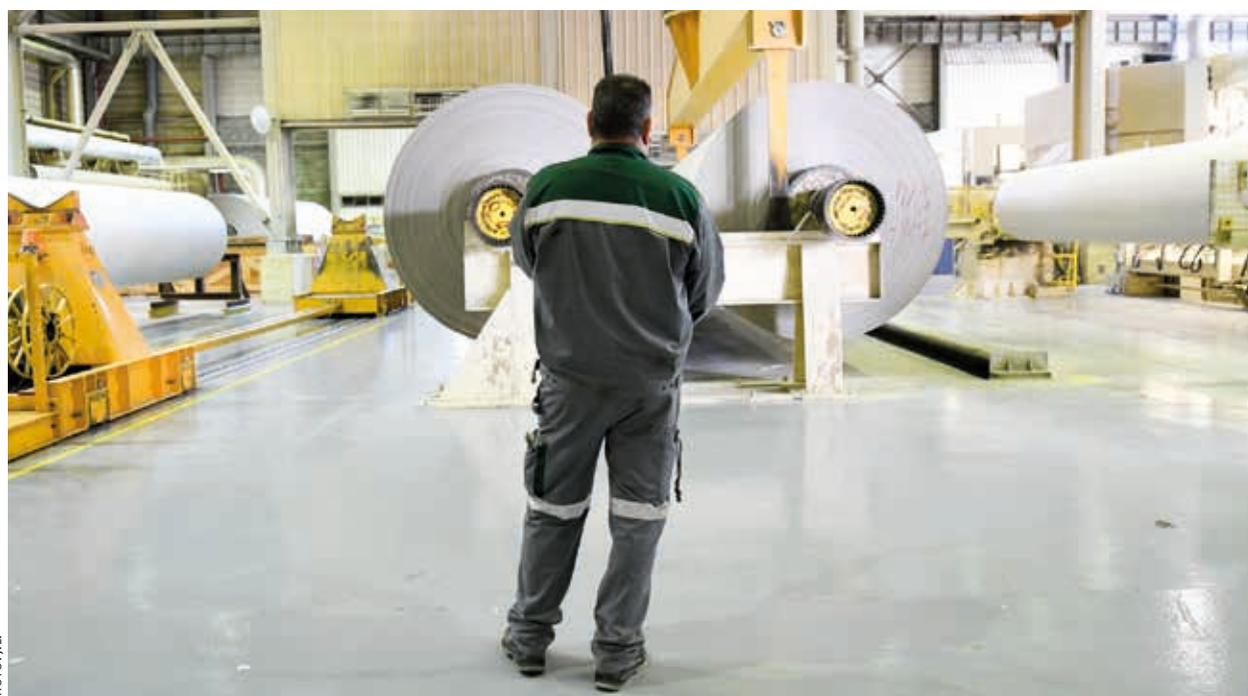


PHOTO: J.L.

◀ L'usine de papier journal Chapelle-Darblay de Grand-Couronne absorbe plus d'un quart du papier collecté en France. Si l'usine ferme, 6 500 des 8 500 tonnes de papiers traités par le Smédar n'auront plus de débouché local.



Les ossatures bois des maisons de la rue des Coquelicots ont été conçues et réalisées dans les ateliers Cuiller Frères, à Petit-Couronne. Elles sont composées de panneaux OSB faits de grandes particules d'épicéa compressées en couches et encollées. Bien protégé de l'humidité, le bois résiste très longtemps.

Les trois petits cochons et l'empreinte carbone

Avec le renforcement annoncé des normes en matière de performance énergétique et d'impact carbone, la filière du bâtiment prend conscience de son rôle clé dans la transition écologique.

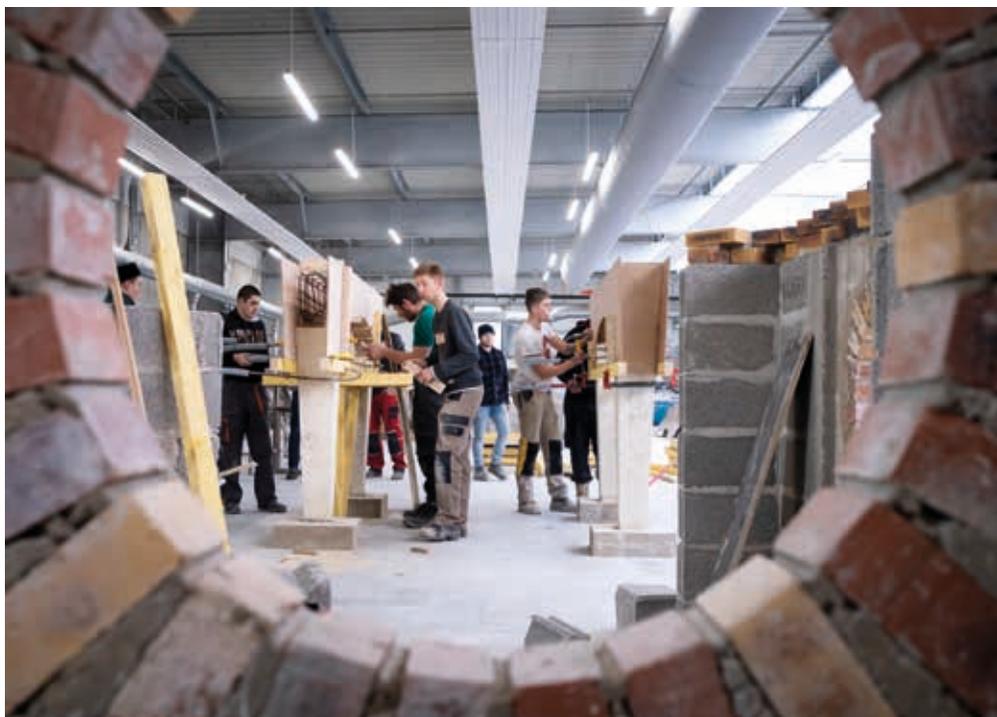
Qui aurait cru que l'histoire des trois petits cochons deviendrait un symbole de la lutte contre le changement climatique ? Mais dans une version moderne et inversée, une version où la maison en brique n'aurait plus vraiment la cote et où celles en paille* et en bois seraient l'une des solutions. Dans cette version inversée, le loup aurait pour tristes sobriquets « carbone » et « gaspillage énergétique », il se casserait les dents sur les maisons en paille et en bois et rentrerait dans celles en briques ou en béton comme dans un moulin.

« On habite dans des bâtiments peu confortables et mal ventilés, explique Grégory Boulen, de l'Association régionale de promotion de l'éco-construction (ARPE). Le béton est non seulement responsable de 8 % des gaz à effet de serre (GES) mais il nous oblige à vivre dans des logements peu agréables... »

Le chargé de projet de l'ARPE défend bien évidemment la construction en matériaux « bio-sourcés » et locaux, à la fois faibles émetteurs de GES et capables de stocker du carbone, comme le bois, la paille, le chanvre ou encore la ouate de cellulose (papier

Les coulisses de l'info

Cet hiver, les Stéphanaï-s ont vu pousser des maisons à ossature bois aux abords de la rue des Coquelicots. Des riverains se sont interrogés sur ce choix de construction : Est-ce solide ? Est-ce bien isolé ? La rédaction a fait son enquête.



recyclé). Une démarche qui n'a cependant rien d'un doux rêve quand le ministère de la Transition écologique pointe que « le secteur du bâtiment représente 44 % de l'énergie consommée en France, loin devant le secteur des transports (31,3 %) [et qu'il] émet plus de 123 millions de tonnes de CO₂ [27 % des émissions annuelles, ndlr] ». Alors, non seulement les maisons en paille et en bois sont plus agréables à vivre (« Elles ont un mode de fonctionnement plus proche du corps humain dans leur capacité à absorber l'humidité et à la restituer quand il le faut », souligne Grégory Boulen), mais elles devraient être de plus en plus fréquentes dans la construction. « L'ossature bois est une méthode de construction qui existe depuis la nuit des temps, indique quant à elle Amélie Cuiller, la PDG des établissements Cuiller Frères à Petit-Couronne. Elle offre une isolation plus performante. Mais, surtout, avec les nouvelles normes qui entreront en vigueur l'année prochaine, l'ossature bois sera mieux à même d'y répondre. Le niveau de performance thermique et de bilan carbone qui sera exigé va commencer à coûter cher aux bétonneurs. »

Laisse béton...

Mais le bois en tant qu'alternative au béton a suscité cet hiver bien des interrogations dans le voisinage de la rue des Coquelicots. En y assemblant 29 maisons et 56 logements en petits collectifs à ossatures bois, les établissements Cuiller Frères ont bien malgré eux rallumé chez les riverains des souvenirs de leurs lectures d'enfance... « Nos maisons sont aussi solides que celles en béton, elles n'ont rien à voir avec les trois

petits cochons, rassure cependant la PDG. Grâce aux calculs et à la matière grise, nous atteignons cette haute performance en préservant la ressource. L'éco-construction, c'est aussi limiter le gâchis de la matière première et offrir de bonnes conditions de travail aux salariés. »

Le bailleur social ICF Habitat Atlantique est le maître d'ouvrage de ces 85 logements. « Nous avons fait le choix de la structure bois afin d'éviter les nuisances pour les voisins, c'est aussi la volonté du groupe de construire avec des matériaux écologiques, assure Pascal Thierry, responsable d'opérations immobilières chez ICF. Avec une norme RT 2012 - 20 %, nous offrons aux locataires une qualité supérieure à ce que nous impose la norme. Cela se traduira par des charges de chauffage moins élevées pour les locataires. »

Au 1^{er} janvier 2021, la norme RT 2012 cédera donc à la norme RE 2020. Cette dernière prendra dès lors en compte, en plus de la performance énergétique de sa prédécesseuse la RT 2012, le bilan carbone du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa déconstruction. « Avec ces nouveaux critères, la volonté de l'État est de faire prendre conscience aux professionnels de l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement », assure Maïté Dufour, ingénieure à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Mais le but, ajoute-t-elle, n'est pas d'abandonner le béton, ce ne serait pas possible. Nous devons tendre vers un mix des matériaux de construction, béton compris. »

Alors, certes, le béton n'est pas un matériau des plus vertueux, comme le rap-

pelait en février dernier le collectif Extinction Rébellion en bloquant plusieurs cimenteries à Paris. Les plus pessimistes parlent même d'une pénurie mondiale de sable en 2100...

« C'est vrai, reconnaît-on au centre de formation pour apprentis (CFA) Lanfry, mais en termes de besoin, aujourd'hui, on n'arriverait pas à tout couvrir sans le béton. Et il n'existe aucune alternative concrète mécaniquement équivalente à ce matériau. »

Une question de mise en œuvre

Les choses ne se laissent en effet pas réduire à une (trop) simple histoire de petits cochons. Il ne semble pas y avoir d'un côté les vertueux matériaux bio-sourcés, comme la paille ou le bois et, de l'autre, les matériaux de type « grand méchant loup », comme le béton. « Il n'y a pas que la qualité du matériau, plaide Jean-Christophe Dégrange, adjoint pédagogique et technique au CFA Lanfry. Il faut aussi regarder sa mise en œuvre. Aujourd'hui, grâce à la modélisation informatique, on peut avoir une vision globale du chantier et de la construction. Le travail de conception en amont laisse moins de place à l'improvisation sur le chantier et permet donc d'éviter le gâchis. On obtient aussi les meilleures performances énergétiques. » « Le béton, il faudrait pouvoir s'en passer, reconnaît également Stéphane Lemène, le directeur du CFA Lanfry, mais comme on ne peut pas pour le moment, →

▲ Les jeunes apprentis du CFA Lanfry dans l'atelier béton. Ils sont formés à une vision globale du chantier qui leur permettra de mieux appréhender les questions environnementales.

(PHOTOS : P. S.)

on travaille pour améliorer sa performance et pour répondre aux attendus de la nouvelle norme RE 2020... »

Les ossatures bois ne remplaceront donc pas tout de suite la bonne vieille brique et le béton. Mais il viendra peut-être un temps où le loup se cassera les dents sur un nombre croissant de logements, neufs ou rénovés, fussent-ils en béton. Car tel est le défi qui se pose désormais à la filière du bâtiment :

émettre de moins en moins de carbone. La France réglerait ainsi un quart de ses émissions de gaz à effet de serre. Foi de petits cochons... ■

* Les maisons « en paille » ont des murs en ossature bois remplis de bottes de pailles de 37 cm d'épaisseur. La paille peut ensuite être directement enduite. Elle offre une excellente isolation et coûte peu cher. C'est une ressource locale et renouvelable.

Abbei : en transition énergétique

La maison en paille se décline chez Abbei, entreprise d'insertion stéphanaise, et hébergeur du premier projet normand de panneaux photovoltaïques de la nouvelle société Cinergie.

Que ce soit pour les habitants ou les PME (petites et moyennes entreprises), la transition énergétique peut se heurter à une réalité économique : un investissement trop important qu'il n'est pas toujours possible de faire pour atteindre l'excellence environnementale. Ne pas se mettre la barre trop haut en étant inventif à l'affût des dispositifs et partenaires existants : c'est la philosophie d'Abbei, entreprise d'insertion stéphanaise dans les domaines de la peinture, la menuiserie et des revêtements. Créée en 1984, Abbei emploie près de 70 personnes.

L'entreprise réalise des travaux d'extension de ses locaux, tout en restant sur son site, rue Pierre-de-Coubertin à Saint-Étienne-du-Rouvray. Les travaux commencés en juin 2019 vont multiplier par 1,5 la surface des locaux qui vont passer de 305 à 771 m² sans artificialisation des sols. « On reste sur une parcelle

existante, on la réaménage. Cela revient à construire la ville sur la ville sans l'étendre », avance Patrick Le Page, directeur d'Abbei. Mais l'autre vertu de ces travaux réside dans la performance du bâti composé d'une ossature de bois et de matériaux bio-sourcés comme les 280 bottes de paille locale pour isoler la structure et stocker le carbone. Avec de la paille, l'humidité du bâtiment pourra plus facilement s'échapper que dans un bâtiment ordinaire avec du polystyrène. Ce qui devrait donner une bonne sensation de chaleur lorsque le bâtiment sera chauffé à 19 degrés.

Pour limiter les coûts, Patrick Le Page concède que le bois de Forêt-Noire de l'ossature n'est pas forcément le plus vertueux d'un point de vue environnemental. Malgré tout, le pragmatisme économique ne semble pas incompatible avec l'ambition verte. « Ce n'est pas forcément un bâtiment exemplaire dans son ensemble. Mais, pour des coûts

Une isolation en paille



raisonnables, c'est possible de tendre vers un projet environnemental ambitieux au niveau local. Nous sommes nous-mêmes notre propre source d'expérimentation », assure Patrick Le Page. Le directeur cite plusieurs mesures compensatoires : essayer de valoriser les déchets employés dans les matériaux, récupérer les fenêtres sur le bâtiment existant d'Abbei, favoriser la biodiversité sur la parcelle en créant un hôtel à insectes et une petite mare.

Les bâtiments à énergie neutre ou positive, qu'ils soient plus ou moins vertueux peuvent aussi contribuer à la transition énergétique en produisant de l'électricité locale et renouvelable. L'entreprise Abbei a voulu aller plus loin en faisant installer 102 panneaux photovoltaïques sur les toits de ses bâtiments. « Sur une moyenne annuelle, on devrait produire plus d'énergie qu'on en consomme », ajoute Patrick Le Page. Cette initiative a été permise par la création récente de Cinergie, en août 2019, une société citoyenne normande à modèle



coopératif issue de la fusion des groupes locaux en Normandie des sociétaires d'Enercoop, fournisseur français d'énergie renouvelable. Cette SAS (société par actions simplifiées) est destinée à permettre aux collectivités et aux entreprises d'installer des panneaux solaires afin de produire de l'électricité renouvelable et locale rachetée par Enercoop.

Cinergie* ne s'adresse pas directement aux habitations individuelles car, d'après les fondateurs, pour qu'il y ait une rentabilité dans les trente ans de vie de ces panneaux solaires, il faut 200 m² de surface minimum. Cette SAS à la gouvernance citoyenne fonctionne notamment grâce aux parts sociales achetées par des citoyens ou collectifs (le prix d'une action est de 100 euros). Comme l'expliquent les fondateurs de Cinergie, leur structure est un outil permettant à chacun (personnes physiques ou morales) de contribuer à la transition

Jouer collectif pour avoir du poids

énergétique sans forcément avoir de panneaux solaires sur son toit. « Pour le citoyen, l'intérêt est de s'approprier l'électricité locale en ayant un impact local beaucoup plus fort », argumente Sébastien Desloques, l'un

des sociétaires membres, indiquant que Cinergie recherche des nouveaux toits. Et du côté d'Abbei, Patrick Le Page revendique un coup de pouce de lancement : « L'objectif est de permettre à Cinergie d'avoir un premier témoin afin que

d'autres opérations puissent se réaliser sur le territoire normand. »

*Plus d'infos sur Cinergie : www.cinergie.fr ; page Facebook Cinergie ; contact@cinergie.fr

▲ Une centaine de panneaux photovoltaïques ont été posés sur les toits des locaux d'Abbei, fin février. La production d'électricité démarrera au printemps.

(PHOTO: J.-P. S.)

INTERVIEW

« Les panneaux photovoltaïques ne contiennent pas de terres rares »

Étienne Lebrun est chargé de mission en énergies renouvelables au sein de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Normandie. Il explique les avantages et limites des panneaux photovoltaïques.

Parmi les sources d'énergies renouvelables, quels sont les principaux avantages des panneaux photovoltaïques ?

Quand on produit de l'électricité renouvelable, on est prioritaire sur l'injection dans le réseau, c'est-à-dire qu'il y a un tarif privilégié. Les avantages du photovoltaïque sont multiples : il produit du courant, il est consommé ailleurs et a priori au plus près. Cela contribue à l'atteinte des objectifs français dans le cadre européen de production d'énergies renouvelables. En revanche, il peut arriver qu'on mette des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments dits « poubelles thermiques » qui consomment déjà beaucoup de chauffage. La difficulté, c'est de garder une cohérence dans les projets en réalisant au préalable des travaux d'isolation.

Comme les panneaux photovoltaïques sont un produit industriel, est-il vrai que leur fabrication n'est pas neutre d'un point de vue environnemental ?

La quasi-intégralité des panneaux est fabriquée en Chine pour plein de raisons propres à la mondialisation. D'un point de vue environnement, il faut savoir qu'il n'y a pas de terres rares dans les panneaux photovoltaïques. En revanche, un panneau est essentiellement composé de verre et de minerai de silicium. Donc c'est une fabrication qui est très énergivore. On estime que la dette énergétique d'un panneau photovoltaïque à Rouen est de l'ordre de 4-5 ans sur une durée de vie de 30 ans. Cette dette est moins importante dans les régions plus ensoleillées. Cela signifie que le panneau va déjà devoir tourner 4-5 ans juste pour rembourser l'énergie qu'il a fallu mettre pour l'assembler. En France, on commence enfin à avoir des usines de recyclage pour les panneaux.

Tribunes libres

Élu.e.s communistes et républicains

Une des promesses phares du candidat Macron en 2017 était de « rénover la démocratie ». Force est de constater que depuis le début du quinquennat reculs sociaux et reculs démocratiques sont de mise.

Le Grand débat national, vitrine du nouveau modèle démocratique selon Macron, a été un leurre. En effet, depuis 2019, la répression du mouvement social, la non prise en compte de l'avis du Conseil d'État ou encore au refus de la consultation citoyenne par voie référendaire à propos des retraites, sont à rebours des annonces faites.

Au moment où les députés devaient débattre de la réforme des retraites, la décision prise d'utiliser le 493 pour mettre un terme aux débats parlementaires à l'Assemblée nationale et faire passer, sans vote, la réforme des retraites est venue porter un coup autoritaire et violent à la démocratie. Face à ce déni de démocratie, les élus communistes stéphanois se joignent aux députés, syndicats et manifestants dénonçant l'approche autoritaire et méprisante du gouvernement et appellent au retrait immédiat de cette mauvaise réforme des retraites qui ne fera qu'accroître les inégalités sociales dans notre pays.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auuvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le président de la République a utilisé un Conseil des ministres extraordinaire, prévu pour lutter contre le coronavirus, pour autoriser le Premier ministre à déclencher le 493. Une telle dissimulation est inacceptable. Ce passage en force rompt le débat démocratique alors que les députés de l'opposition mettaient à jour de nombreuses zones d'ombre de la loi. La majorité LaREM a également empêché la formation d'une commission d'enquête réclamée par la gauche, qui visait à étudier la sincérité de l'étude d'impact de cette réforme la plus sensible du quinquennat.

Tout cela ne fait qu'aggraver la crise politique et sociale. Le gouvernement n'a apporté aucune réponse aux personnels hospitaliers qui luttent depuis un an, et ce alors que l'épidémie du coronavirus met un peu plus en tension nos hôpitaux. Comme cela s'est fait à l'assemblée contre Macron-Philipppe, il faut que la gauche s'unisse dès à présent pour construire des mesures d'urgence et préparer une alternative.

Dans la rue, au travail, dans les associations, poursuivons la mobilisation !

TRIBUNE DE Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Grand Colombel, Gabriel Moba M'buili.

Génération.s SER

Des milliers d'arbres sont abattus dans la forêt du Technopôle du Madrillet. Ce projet historique d'implantation d'activités économiques et de recherche fut une belle idée. Il participe au rééquilibrage entre la rive droite et la rive gauche et offre à Saint-Étienne-du-Rouvray un pôle d'excellence avec 5000 étudiant.e.s et chercheurs. Nous sommes fier.e.s de les accueillir, même s'il manque un pôle de vie étudiante pour les Stéphanois, tel un espace de coworking gratuit et convivial. Mais tel que cela a été prévu il y a 20 ans, le Technopole se fait au détriment de notre territoire forestier. Un coup d'accélérateur vient d'être donné, de grandes parcelles viennent d'être déboisées. Voilà ce que nous ne devons plus accepter à l'avenir. L'urgence climatique est là. Le développement économique doit se poursuivre pour former notre jeunesse et lutter contre le chômage, mais en aucune manière il ne peut continuer à se faire contre la nature et les espaces forestiers. D'autres terrains sont disponibles. Écologistes, nous serons les garants que toutes les décisions municipales soient en cohérence avec la préservation de l'environnement. Rejoignez-nous : 0665076579 ou EELV. SER@gmail.com

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramarason, Antoine Scicluna.

Élu.e Droits de cité mouvement Ensemble

Cette tribune est pour moi la dernière. Pendant six ans, nous avons travaillé ensemble, mariant le social et l'écologie, le local et le national, la diversité et la démocratie. Nous avons très souvent voté à l'unanimité les délibérations du conseil contre la politique de Macron mais aussi pour des réalisations concrètes positives pour la ville.

Nous avons besoin face aux mauvais coups du gouvernement et du grand patronat, de l'unité la plus grande pour nous défendre et gagner. Le salaire des personnels municipaux dépend de choix locaux mais surtout de décisions gouvernementales. Les manifestations contre la loi retraites ont su réunir dans l'unité salariés, syndicats, Gilets jaunes, partis politiques.

Les femmes trinquent le plus. Elles ont les salaires et les pensions les plus faibles. Les violences qu'elles subissent sont à présent condamnées. Plus que des mots, il faut des moyens financiers de l'État et du patronat pour changer la vie des femmes.

Pour une autre société, rendez-vous dans la rue et les luttes ! Toutes et tous ensemble ! On ne lâche rien !

TRIBUNE DE Michelle Erniss.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Avec l'utilisation du 49-3 pour faire passer la réforme des retraites, le gouvernement Macron-Philippe a montré une fois de plus son mépris de classe et de ses propres règles démocratiques. Ultra-minoritaire dans l'opinion, décrédibilisé, illégitime, il poursuit sa fuite en avant, utilisant au passage la crise du coronavirus pour faire passer son 49-3. Ne le laissons pas faire, malgré son autoritarisme décomplexé et la répression policière et judiciaire ! Luttons jusqu'au retrait de ce projet néfaste pour nos vies et celles des générations futures. Mais aussi contre les autres attaques anti-sociales comme la réforme de l'assurance chômage qui va baisser et supprimer de nombreuses allocations. Car nos vies valent plus que les profits des grandes entreprises du CAC 40 !

Cette dernière tribune en tant qu'élu.e-s « Saint-Étienne vraiment à gauche » nous donne l'occasion de remercier tous les Stéphanois et Stéphanoises qui nous ont soutenus pendant nos six années de mandat dans l'opposition municipale. Notre engagement pour une commune au service des intérêts des classes populaires et pour un monde meilleur, débarrassé du fléau du capitalisme continuera de toutes les manières possibles.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Chiens errants

L'une des missions du département tranquillité publique est de veiller à ce que des animaux errants ou dangereux ne vagabondent pas sur la voie publique. Concernant les chiens errants, s'ils sont porteurs d'une puce d'identification lors de leur capture, les agents de la police municipale peuvent la lire grâce à un appareil spécifique et retrouver le propriétaire. Ce dernier est prévenu et peut venir récupérer son animal. Il n'empêche qu'il

reste responsable de son chien et qu'il risque, si la situation est récurrente et que malgré les rappels à l'ordre il ne prend pas les mesures pour empêcher son animal de s'échapper, une contravention de 2e catégorie d'un montant de 35 €. En ce qui concerne les chiens les plus dangereux (catégorie 1 et 2), une déclaration doit être effectuée par leurs propriétaires auprès du service de la tranquillité publique.

RENSEIGNEMENTS au 02.32.95.83.51.

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ

Appel aux dons

À l'occasion de la 4^e édition de la journée de la solidarité samedi 28 mars au centre socioculturel Jean-Prévost, un appel aux dons de vêtements est lancé. Le dépôt de vêtements s'effectue au centre ou mercredi 25 mars de 10 h à 12 h sur le marché du Madrillet, au stand Ville. Par ailleurs, les volontaires qui souhaitent participer à l'animation ou au déroulement de cette journée sont les bienvenus. Au programme, de 10 h 30 à 17 h : atelier de réparation de vélos, atelier reprise et retouche de vêtements, atelier de réparation de petit électroménager, réalisation et partage d'une soupe et de gâteaux, consultation d'ostéopathie, dépistage du diabète, bourse aux vêtements, animation autour du Code de la route, animations enfants...
RENSEIGNEMENTS au 02.32.95.83.66.

ENFANCE

Inscriptions scolaires jusqu'au 31 mars

Les inscriptions scolaires se déroulent jusqu'au mardi 31 mars, en maternelle pour les enfants ayant 3 ans au plus tard le 31 décembre 2020 (pour les enfants ayant 2 ans au plus tard le 31 décembre 2020, il existe une classe de toute petite section dans les écoles Macé, Wallon et Robespierre) et en élémentaire pour les enfants passant en CP et pour les enfants ayant récemment déménagé. L'inscription administrative se fait en mairie ou à la maison du citoyen. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école.

État civil

MARIAGES

Maxime Fleury et Félicia Taverne, Olivier Lemarié et Pamela Pacaud.

NAISSANCES

Feryal Alali, Naim Dahal, Wilhan Dieudonné, Amina Elbaz, Thomas Perrot, Inaya Renault, Yamine Varacavoudin.

DÉCÈS

Irène Petit, Roger Venant, Solange Délande, Fausto Maramigi, Claude L'Héronnel, Germaine Bavant, Richard Lefort, Pascal Ruffinella, Fathia Habib, Françoise Senente, Robert Havé, Yvonne Huard, Guy Chuette, Alain Dubois, André Stock, André Segalen, Marcelle Jozic, Liliane Lemonsu, Pierre Brochaye, Jean Grouard, Mohamed Gouz.

COLLECTES

Déchets verts

La collecte hebdomadaire des déchets verts reprend vendredi 13 mars.

COMMERCE

Chez Wahib. Mohamed Ait Mansour vient d'ouvrir une boucherie-charcuterie-traiteur halal, 2, avenue Olivier-Goubert. Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 14 h.

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 19 MARS

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La cérémonie du 58^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie se déroulera jeudi 19 mars. Rendez-vous à 17 h 15 au cimetière centre et à 17 h 45 place de l'hôtel de ville.

SENIORS

MARDI 31 MARS

Thé dansant

Le club Geneviève-Bourdon organise un thé dansant, animé par Cocktail Passion, de 14 h à 18 h à la salle festive. Entrée libre.

LUNDI 6 AVRIL

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors organise une sortie au cinéma Grand Mercure d'El-beuf. Au programme : *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?*, film de Philippe de Chauveron.

► 2,50 € la place, à régler sur place. Inscriptions lundi 30 mars à partir de 10 h au 02.32.95.93.58.

SPORT

MARDI 17 MARS

Soirée fluo

Le service municipal des sports organise une soirée fluo dans la salle festive. Cette soirée permettra de faire travailler l'ensemble du corps, aussi bien sur le plan cardiovasculaire que musculaire. Chaque éducateur proposera une activité différente.

► À 17 h 30. Renseignements auprès de l'accueil de la piscine Marcel-Parzou ou au 02.35.66.64.91.

Pratique

ANIMATIONS

SAMEDI 21 MARS

Soirée enquête

Le centre socioculturel Georges-Déziré, le conservatoire et les bibliothèques proposent une soirée enquête, placée, comme d'habitude, sous le signe de l'humour et la légèreté. Les agents se mettent en scène à nouveau et embarquent le public dans une soirée loufoque et déjantée.

► 20 h 30, centre socioculturel Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Gratuit. Réservations et renseignements au 02.35.02.76.90.

SAMEDIS 21 MARS ET 4 AVRIL

Manille coïncée

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un concours de manille coïncée à la salle Coluche, rue de Paris. 8 € (7 € pour les adhérents).

► Renseignements au 06.65.52.98.86.

SAMEDI 28 MARS

Vente de livres et CD

À l'occasion de la journée de la solidarité organisée par le centre socioculturel Jean-Prévost, la bibliothèque organise son désherbage annuel et propose livres, revues, CD à moindre coût : de 10 centimes à 2 €.

► De 10 h à 17 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

DIMANCHE 29 MARS

Foire à tout

Une foire à tout se tiendra de 6 h à 18 h, au centre commercial Renan.

DIMANCHE 29 MARS

Nettoyage de l'étang de la Cotonnière

L'association les Mordus de la pêche organise le nettoyage du site de l'étang de la Cotonnière. Il sera suivi d'un pique-nique participatif.

► Rendez-vous à 8 h 30 à l'étang.

MERCREDI 1^{ER} AVRIL

Initiation à la pêche

Une initiation à la pêche est proposée par l'association les Mordus de la pêche à l'étang de la Cotonnière. La découverte de la faune et de la flore de l'étang est également au programme.

► À partir de 9 h. Sur inscription au 06.03.06.85.92.

SAMEDI 4 AVRIL

Fête du vélo



Au programme de la journée : challenge du VCR (Véloce club Rouen), réservé aux licenciés des écoles de cyclisme ; cyclo-cross et plateau d'adresse ; initiation au vélo, adultes

et enfants ; parcours cyclo ; atelier auto-réparation de vélo ; atelier customisation par le centre socioculturel Georges-Brassens...

► De 10 h à 17 h, parc omnisports Youri-Gagarine. Renseignement auprès du service des sports au 02.35.66.64.91.

DIMANCHE 5 AVRIL

Foire à tout

L'association « Chouette, on sort ! » organise une foire à tout, de 9 h à 18 h, rue de la République et Léon-Gambetta. 4 € le mètre. Inscriptions obligatoires samedi 21 mars de 9 h 30 à 11 h 30, mercredi 1^{er} avril de 14 h à 16 h et vendredi 3 avril de 15 h à 18 h, au Jardin gourmand, rue Olivier-Goubert.

► Renseignements au 07.67.31.36.72.

JEUDI 9 AVRIL

Stop aux arnaques

Dans le cadre des Rendez-vous du jeudi, un atelier « Stop aux arnaques » est organisé de 15 h à 17 h.

► Salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Renseignements auprès du service développement social au 06.79.08.56.23.

VENDREDI 10 AVRIL

Balade artistique

La balade artistique d'une heure proposée par la Youle compagnie d'une heure débutera à 19 h et se déroulera dans la forêt de la Sapinière (accessible en poussette). Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire.

► Rendez-vous à 18 h 45 au centre socioculturel Georges-Brassens ou à la maison de la forêt. Gratuit. Sur inscription auprès du centre socioculturel ou au 02.32.95.17.33.

SAMEDI 11 AVRIL

Déziré à la campagne

Journée festive éco-labélisée autour de la nature en ville et de l'écocitoyenneté. Par le biais de nombreuses animations (activités manuelles, ateliers rempotage, escape game, balade nature, création de jardinières partagées, fabrication de produits cosmétiques, etc.), le centre socioculturel Georges-Déziré emmène le public à s'interroger sur la cohabitation entre l'Homme et la nature, et sur les moyens faciles et pratiques d'agir, au quotidien, sur l'amélioration de l'environnement. Une véritable ferme pédagogique prendra place au cœur du parc, et les élèves de piano du conservatoire de musique et de danse donneront une audition dès 15 h, sur le thème des « oiseaux de jardin ».

► De 10 h à 17 h, centre socioculturel Georges-Déziré et parc. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 20 MARS

Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes

Cette exposition reprend sept idées reçues sur les violences faites aux femmes, les illustre et les déconstruit à l'aide de données chiffrées et de textes.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

JUSQU'AU 31 MARS

Les légendes de l'humour :

Louis de Funès et Coluche

Deux expositions retracent les parcours de ces grands noms de l'humour.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

JUSQU'AU 2 AVRIL

Exposition UAP 3+1

Trois adhérents de l'UAP, Agnès Dévé, Sylvie Mortaigne et Claude Soloy invitent Richard Marcziak qui expose depuis les années 1970, en France et en Europe, comme graveur et peintre. Vernissage samedi 14 mars à 17 h.

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02.32.91.94.94.

JUSQU'AU 3 AVRIL

Les Stéphanois exposent

De nombreux artistes participent à cette exposition qui regroupe peintres, dessinateurs et sculpteurs stéphanois.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

DU 23 MARS AU 4 AVRIL

Le vélo dans le rétro

Des unes de presse des années 1930 aux 150 ans du Vélo-club rouennais, il est proposé un retour en images sur les courses cyclistes d'antan.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

DU 25 MARS AU 15 AVRIL

Sauvons les abeilles

L'exposition fait le point sur le déclin des abeilles, sur les recherches destinées à comprendre les causes de ce phénomène et sur les mesures de protection.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

DU 3 AU 30 AVRIL

Les petites bêtes de la mère Guy



Basées principalement sur le « détournement d'objets » et la récupération, les réalisations de la mère Guy sont artisanales et originales. Les bijouilles, bijoux ou lettres de scrabble, tableaux en palettes et bois de récup' ainsi que d'autres objets du quotidien sont sauvés in extremis de la déchetterie. Rencontre avec l'artiste autour

d'un Caf' expo samedi 4 avril, à partir de 9 h 30.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

CONFÉRENCE GESTICULÉE

MERCREDI 18 MARS

Ridée... mais pas fanée

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, une conférence gesticulée est proposée par Marianne Blin, association Art et cetera. Vieillir est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour vivre longtemps. Vieillir, c'est vivre !

► À 13 h 30, Association du centre social de La Houssière, 17 bis, avenue Ambroise-Croizat. Gratuit. Renseignements au 02.32.91.02.33.

CLOWN

SAMEDI 28 MARS

Nomad Clown 3 : Restes...

Le comédien Nicolas Moy est de retour. Alors, aujourd'hui, que reste-t-il de cette vie, de ce monde si mouvant ? Vers quoi, vers où allons-nous ? Première sortie publique.

► 20 h 30, centre socioculturel Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Durée: 1 h. À partir de 12 ans. Tarifs : 7,50 €. Renseignements et réservations au 02.35.02.76.90.

MAGIE

DIMANCHE 29 MARS

Cloc ! Compagnie 32 novembre



Vice-champions du monde, ces deux incroyables magiciens transforment le quotidien en un spectacle d'illusion qui questionne le temps entre réel et imagination. Dès 5 ans.

► 16 h, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr

DANSE

MARDI 17 MARS

Ligne de Crête

Maguy Marin, chorégraphe militante, s'attaque ici à l'hyperconsommation.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr

VENDREDI 27 MARS

Outrenoir

Cinq danseurs de la Cie 47.49 de François Veyrunes, en terre inconnue, face à eux-mêmes, convoquent leurs propres ressources et la vigueur nécessaire dans une lutte sans ennemi.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr

MERCREDI 8 AVRIL

Jean-Yves, Patrick et Corinne

Comment créer une chorégraphie originale, tout en s'inspirant de l'aérobic, gymnastique aussi populaire dans les années 1980 que la pop music américaine ? Réponse avec le Collectif Ès.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr

MUSIQUE ET DANSE

MERCREDI 8 AVRIL

Pèle-mêle du conservatoire

Lire p. 2

THÉÂTRE

MARDI 24 MARS

Cyrano d'Edmond Rostand

Une mise en scène centrée sur le jeu des acteurs, débordante de vie et mêlant les registres.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94.

THÉÂTRE ET MUSIQUE

MERCREDI 1ER AVRIL

Andando, Lorca 1936

Six comédiennes-chanteuses – dont Camélia Jordana – et trois musiciens réunis autour de la poésie de García Lorca.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, en ligne lerivegauche76.fr

CONCERT

MERCREDI 8 AVRIL

Récital de guitare

L'espace Georges-Déziré accueille une rencontre de guitare classique entre les conservatoires de Grand-Couronne et de Saint-Étienne-du-Rouvray. L'après-midi est dédié à des cours publics, ainsi qu'à un atelier de pratique sur la création et l'improvisation. Cette journée se clôturera par un récital de Raphaël Godeau.

► 20 h, espace Georges-Déziré, salle Raymond Devos. Entrée gratuite. Renseignements au 02.35.02.76.89.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 25 MARS

Bébés lecteurs

Un moment privilégié avec votre bébé autour de livres spécialement choisis pour lui. Pour les enfants de 0 à 4 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 8 AVRIL

Vive l'eau

Une goutte d'eau va être confrontée à divers personnages la polluant tour à tour sans bien s'en rendre compte... Pour les enfants de 6 à 11 ans. Par la compagnie Art Scène.

► 15 h, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02.32.95.83.66.

VENDREDI 10 AVRIL

Bienvenue à la ferme

Quelle surprise à la ferme ! Un œuf mystérieux est apparu pendant la nuit. Sylvette et ses animaux s'interrogent. D'où vient-il ? Et surtout qui se cache à l'intérieur ? Pour les enfants de 0 à 3 ans.

► 10 h 30 (rendez-vous à 10 h 15), centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée gratuite. Renseignements et réservations auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

MULTIMÉDIA

MERCREDI 25 MARS

MédiaThéCafé

Cet atelier propose d'en savoir davantage sur le sujet des coffres-forts numériques et la dématérialisation des documents administratifs.

► 16 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Places limitées à 6. Renseignements dans les bibliothèques et réservations obligatoires au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 1ER AVRIL

Récréageek

Par équipe, les participants devront unir leurs méninges pour aider Pettson et Picpus à construire leurs inventions farfelues et ainsi remporter le prix de « Genius Farmer ». Pour les enfants de 8 à 11 ans.

► 15 h, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

SAMEDI 4 AVRIL

Récréageek

Découverte de jeux vidéo à plusieurs. À partir de 9 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

JEUDI 9 AVRIL

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 18 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

SOIRÉE JEUX

VENDREDI 10 AVRIL

À vos marques !

À la découverte de jeux tels que Formule à Dé, Rallyeman, Flamme rouge, Compact curling, Crazy kick, Can't stop, Plouf party, Hurry cup. À partir de 10 ans.

► De 20 h à 22 h 30, Le Périph'. Entrée gratuite. Réservations à la ludothèque au 02.32.95.16.25.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**



Dans la salle de gymnase de l'école Paul-Langevin, les élèves de CM1-CM2 de Mme Hany inventent leur danse avec Marius Delcourt, danseur professionnel.

(PHOTOS L. S.)

RENCONTRES

Danseurs un jour, danseurs toujours

Plusieurs écoles bénéficient de l'intervention d'un danseur dans le cadre des classes à projet artistique et culturel. Un moment poétique où tous les enfants, avec leur corps, peuvent exprimer leur créativité sans réserve.

Les coulisses de l'info

Après avoir exploré la philosophie à bras-le-corps auprès des collégiens des classes à horaires aménagés danse dans le dernier numéro, la rédaction du *Stéphanois* poursuit sa danse journalistique. Cette fois, place à la danse et au lâcher-prise avec des élèves de CP et de CM1-CM2.

Danseur professionnel, Marius Delcourt est un des intervenants des classes impliquées dans le CTEJ (contrat « culture territoire enfance jeunesse ») au sein de plusieurs écoles de la Ville. Jeudi 13 février, la rédaction du *Stéphanois* a assisté à deux séances : celle des classes de CP puis celle des CM1-CM2 de l'école élémentaire Paul-Langevin. Pour ces enfants, il s'agissait de la seconde et ultime séance avec Marius.

Dans la salle de gymnase, chaque séance

commence par un échauffement des corps sur *Intro*, la célèbre musique épurée du groupe britannique The XX à la pop instrumentale envoûtante et sans parole. Marius invite les écoliers à se sentir légers comme une feuille et à imaginer du vent soufflant sur leurs bras et leur dos. Le but est de préparer le corps à faire de la danse une fois qu'il est bien réveillé.

L'improvisation pour s'approprier la danse

Place ensuite au cœur de l'intervention de



Marius : la construction improvisée d'un spectacle de danse autour du conte musical *Pierre et le Loup*. Ce spectacle sera d'ailleurs offert aux enfants des écoles par la Ville en fin d'année. Le choix de ce conte n'est pas anodin : pendant que le narrateur parle, l'orchestre ponctue le récit d'intermèdes musicaux où les différents personnages sont représentés par des instruments de musique. Ces différents tableaux de la bande-son sont incarnés par les enfants à leur manière, avec un cadre donné par Marius. Cette initiative est aussi destinée à faire prendre conscience aux enfants que leur corps est riche de ressources, de talents et de mouvements insoupçonnés.

Dans la peau de personnages

Premier personnage à incarner : l'oiseau qui vole avec une douce musique de flûte traversière. Marius invite les enfants à se déplacer en faisant des petits pas, en tournant et en sentant le vent qui bouge, tout en caressant les nuages. « *Peut-on être un petit ou un grand oiseau ?* », demande un élève de CP. « *Soyez l'oiseau que vous voulez* », répond Marius. Dans la classe de CM1-CM2, les enfants plus grands ont des interrogations plus marquées. Un élève estime qu'un

oiseau « *ne fait pas ça* ». Pour Marius, c'est l'occasion idéale pour expliquer le sens de la danse : « *Oui, mais la danse, c'est un art et on représente l'oiseau. C'est toute la différence avec le mime.* »

Tour à tour, les enfants incarnent les différents personnages : le canard qui aimerait s'envoler mais n'y arrive pas et se dandine, le grand-père tremblant, le chat en train de ramper, le loup caché dans un buisson. Vers la fin de la séance, chaque classe est séparée en deux groupes. Chacun propose une restitution complète avec tous les tableaux qui s'enchaînent.

Après cette dernière séance, Marius estime que les élèves ont progressé rapidement et n'hésite pas à les encourager : « *Vos gestes sont plus souples, il y a plus de contrastes.* » Un constat partagé par les enseignantes qui vont maintenant prendre le relais pour construire un spectacle de fin d'année. ■

▲ Avec le danseur Marius Delcourt, les élèves de CP de Mme Tirel de l'école Paul-Langevin ont incarné les différents personnages de *Pierre et le Loup*.

INTERVIEW

« Les barrières psychologiques influent sur le corps »

Marius Delcourt est un danseur professionnel et intervenant dans les classes CTEJ. Il explique sa méthode, centrée sur l'improvisation, afin que chaque enfant s'approprie la danse.

Pourquoi avoir associé cette méthode avec ce conte musical ?

La musique de *Pierre et le Loup* est très évidente, il y a un côté narratif. Le but est que la danse arrive aux enfants. J'essaie de ne pas trop m'impliquer, corporellement parlant. Le meilleur moyen, c'est de les laisser dans l'expérimentation et d'instaurer quelque chose de bienveillant. Il n'y a pas de modèle, il n'y a pas de mauvais mouvements. Je leur fais confiance, je les laisse faire.

Les enfants ont-ils été surpris dans leurs postures ?

Oui, parfois ils font des mouvements que même les adultes ont du mal à faire. J'ai vu des enfants de maternelle faire des mouvements incroyables. Parce qu'à cet âge, on oublie le regard des autres. On ne réfléchit pas, on se lâche et c'est ce qu'on fait de mieux. Les barrières psychologiques influent sur le corps.

Les mondes étranges de Manon

L'univers de Manon Averland foisonne des créatures colorées qui peuplent nos imaginaires. Entre rêves ultra-modernes et mythes ancestraux, la jeune artiste stéphanaise trace sa route...



PHOTO: J.L.

S'ennuyer en math ouvre parfois des perspectives inattendues. Était-ce parce que les équations étaient trop sages que Manon Averland griffonnait en cours ? De ces dessins que les profs ne semblent pas toujours porter dans leur cœur ? Du moins, en façade. « Un jour, le prof m'a demandé de lui donner ce que j'étais en train de dessiner, se souvient la jeune femme de 22 ans. *Devant la classe, il faisait le prof sévère. Mais à la fin de l'heure, il m'a demandé si je pouvais lui donner mon dessin...* » C'était il y a quatre ans, au lycée Val-de-Seine, au Grand-Quevilly. Manon était alors en bac STMG, entendez « sciences et technologies du management et de la gestion ». Une option art rehaussait de couleurs ce parcours peut-être un peu trop terne pour Manon. Mais toutes les matières scolaires ne rebutaient pas pour autant l'artiste. Les arts et les sciences ne s'opposent que chez les

esprits obtus. La SVT (sciences de la vie et de la terre), par exemple, la lycéenne sut en apprécier les connexions avec l'imaginaire. « *Il y a un lien entre les sciences et la nature, entre le monde visible et le monde invisible, explique-t-elle. J'ai grandi près d'une rivière, j'y passais mes journées à inventer des jeux, à observer les choses.* » De cette observation de la nature (« *J'ai grandi dans ce milieu, mon père est artiste-paysagiste* », dit-elle), Manon tirera une partie de son inspiration.

Bob l'Éponge et le Sénégal

L'autre partie est clairement issue de ce qu'on nomme parfois, avec un brin de condescendance, la « culture populaire ». « *J'aime les films de Tim Burton, les animés de Hayao Miyazaki, les livres de Stephen King, tous ces univers un peu féériques*, confie la jeune artiste. *J'aime aussi le personnage de Bob l'Éponge, les Simpson, les dessins animés*

explosifs avec de l'humour noir. » Mais il n'y a pas que ça. Les sources de l'inspiration sont multiples et viennent presque toujours d'horizons très différents. Un art « de souche », 100 % terroir, ne serait au mieux qu'une farce sans envergure. « *Mon univers puise aussi beaucoup dans mes voyages. J'ai appris à dessiner au Sénégal, la Thaïlande m'influence beaucoup. Les arbres m'offrent aussi leur force, je ressens leur énergie et je m'en nourris.* »

Toutes ces énergies se combinent et se croisent dans un doux chaos de couleurs et de formes familières. Les dessins de Manon Averland capturent le regard et ne le lâchent plus. Alors, certes, Manon Averland ne décrochera peut-être pas un jour la médaille Fields (le « prix Nobel » des mathématiciens) mais cette jeune artiste stéphanaise pourrait bien devenir grande. Aussi sûr que 2 et 2 font 4. ■